

Département de **Moselle**

Arrondissement de **Sarrebourg/Château-Salins**
Canton du **Saulnois**

COMMUNE DE MANHOUE

Extrait du Procès-verbal du Registre des Délibérations

Nombre de conseillers élus : **11**

Conseillers en fonction : **08**

Conseillers présents : **05**

Date de la convocation

20/03/2024

Date d'affichage

20/03/2024

Séance du Vendredi 28 mars 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en la salle communale, après convocations légales, sous la Présidence de M. KARMANN Nicolas, Maire

Présents : ANTOINE François, RORET Christelle, ANTOINE Florent, RONGEOT Hervé, ANTOINE Pauline.

Absents excusés : POKORSKI Thomas, BASTIEN Jean Marc.

12- Assainissement – Contrat d'entretien du poste de relevage :

Le Conseil Municipal examine les deux devis reçus : Gressier (672€ par an) et CP2E (972€ par an). Le premier adjoint souligne le caractère plus complet du devis CP2E et Pauline Antoine observe qu'il prévoit deux visites contre une seule pour celui de Gressier. Florent Antoine et le maire rappellent que CP2E a été nettement plus réactive et mieux disante que Gressier lors du remplacement d'une pompe en 2023. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de CP2E (contrat de 3 ans).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704404-20240328-DE12CONTRATASS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024
Publication : 03/04/2024

Pour extrait conforme
Le Maire

Nicolas KARMANN